

*Accords fiscaux—Loi*

● (1610)

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, je suis très content d'intervenir dans ce débat pour la deuxième fois et d'appuyer l'amendement de mon collègue, le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau), qui se lit ainsi:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«La Chambre refuse de continuer l'étude de ce projet de loi dont le principe consiste à réduire unilatéralement les paiements du gouvernement fédéral aux provinces pour l'éducation postsecondaire et les services de santé qui sont essentiels.»

Je reprends les mêmes points sur lesquels le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a insisté. Bien que les services de santé soient extrêmement importants et qu'ils puissent souffrir des compressions générales, comme le député de Hamilton Mountain l'a fait valoir, j'ai l'impression que ce sont les jeunes à qui ces compressions causeront le plus de tort. C'est ce qui rend ce projet de loi si important à mes yeux. Il frappe au cœur même de la société canadienne en se répercutant sur la situation des jeunes. Un rapport récent du Sénat dit des jeunes d'aujourd'hui qu'ils sont en passe de devenir une génération perdue. Ils vivent à une époque où la société technologique se transforme en société d'information. Ils sont incapables de vivre avec leur temps. Ils sont coincés dans une société en pleine transition. Leur génération est en péril. Ils se débattent pour trouver leur place au soleil et ils cherchent par quels moyens se montrer à la hauteur des espoirs que leurs parents ont fondés sur eux, comme l'a fait remarquer le député de Hamilton Mountain.

C'est très bien de parler de libre échange, de restructuration industrielle, d'immobilisations ou de création d'emplois comme le gouvernement l'a fait pendant sa campagne électorale. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on accorde la priorité à ces questions et pour qu'on présente une stratégie visant à atteindre ces objectifs. Néanmoins, si nous ne donnons pas aux Canadiens les moyens de profiter de ces possibilités, ce sera parfaitement inutile.

Je le répète, la génération actuelle risque d'être une génération perdue, comme l'a dit le Sénat. C'est particulièrement évident dans ma province où 50 p. 100 des jeunes sont en chômage et ont des perspectives d'emploi très limitées. C'est sans doute le taux le plus élevé du pays, mais c'est une véritable catastrophe nationale. Voilà de quoi je veux parler. Ces jeunes ont besoin d'une formation et d'une bonne instruction. On espère vivement que le développement de l'exploitation des gisements sous-marins, par exemple, permettra de créer des emplois dans cette province. Même si c'est le cas, comme je l'espère, comment nos concitoyens profiteront-ils de ces possibilités s'ils n'ont pas la formation requise? Notre sort en dépend et c'est sur ce plan que le projet de loi C-96 va nous faire beaucoup de tort. Au cours des cinq prochaines années, Terre-Neuve recevra 187 millions de moins que prévu. Cette province a déjà des ressources financières très limitées.

Comment Terre-Neuve trouvera-t-elle l'argent voulu pour faire ce qu'il y a à faire? Le député de Cochrane—Supérieur (M. Penner) a soulevé la question hier et le député de Hamilton Mountain l'a fait de nouveau aujourd'hui. Si nous disons à

Terre-Neuve qu'elle doit trouver 187 millions de plus cette année parce que le gouvernement du Canada ne les lui donnera pas, que va-t-elle pouvoir faire? Peut-elle relever ses impôts qui sont déjà les plus élevés du pays? A Terre-Neuve, la taxe de vente est de 12 p. 100, plus que partout ailleurs. L'impôt sur le revenu atteint déjà la limite du tolérable alors que les Terre-Neuviens ont déjà du mal à joindre les deux bouts. La province devrait-elle relever ses impôts? Réduire ses services? Comme l'a demandé le député de Hamilton Mountain, devrait-elle réduire le nombre de ses lits d'hôpitaux? Devrait-elle réduire ses services de voirie? Sabrer dans l'aide sociale et les autres services? Où faut-il opérer des coupes? Où les provinces comme Terre-Neuve vont-elles trouver les ressources voulues si le gouvernement du Canada ne les leur donne pas?

Peu importe si le gouvernement a mis fin à une tradition, sinon à une entente légale. La question n'est pas là. Légalement, le gouvernement du Canada est autorisé à agir comme il le fait, mais il s'en était abstenu jusqu'ici. L'usage veut qu'une entente soit renégociée au bout de cinq ans. On nous a parlé d'une courtoisie et d'un esprit de collaboration nouveaux. A la fin de l'accord de cinq ans, le gouvernement fédéral a toutefois dit unilatéralement à la province de Terre-Neuve qu'elle devra se contenter de \$187 millions de moins qu'elle ne l'avait prévu et que ce qui avait été entendu. Voilà ce que le gouvernement du Canada dit à Terre-Neuve et aux jeunes Terre-Neuviens. Le projet de loi à l'étude a des répercussions dramatiques.

D'après toutes les personnes qui nous en ont parlé, l'enseignement postsecondaire traverse une crise. Les universités ont moins d'argent, malgré le nombre d'étudiants qui veulent recevoir de l'instruction. La recherche traverse une crise. Aucun pays développé ne sera compétitif sur les marchés mondiaux s'il ne se maintient pas à la fine pointe de la technologie. C'est pourquoi la recherche revêt une grande importance. Une partie des 187 millions que Terre-Neuve aurait reçu cette année du gouvernement du Canada aurait servi à payer les professeurs, les classes, les installations et les cours destinés non seulement aux étudiants universitaires mais aussi aux élèves du collège de métiers, du collège de pêche et de tous les autres établissements postsecondaires. Une partie de cet argent aurait été investi dans la recherche qu'il faut faire si l'on veut que de petites entreprises participent à l'exploitation pétrolière sous-marine. Les sociétés Nordco, Secore et tous les organismes analogues ont été créés grâce aux crédits à la recherche du gouvernement du Canada. C'est de là que viennent les ressources dont elles ont besoin; c'est ce qui leur a permis de survivre.

Une petite société de Terre-Neuve a mis au point une combinaison de sécurité pour la prospection sous-marine. Si elle y est parvenu, c'est qu'elle a obtenu les crédits nécessaires pour mettre au point un produit commercialisable et utile, un produit qui joue non seulement un rôle très utile dans l'exploitation sous-marine mais qui soutient une petite entreprise de Saint-Jean. C'est un résultat direct des transferts. Une conséquence immédiate du financement des programmes établis dans le domaine de la recherche. Si nous ne maintenons pas la recherche dans notre province et l'ensemble du Canada, nous ne pourrions pas soutenir la concurrence, car nous ne serons pas à la fine pointe de la technique.